



« En mai, fait ce qu'il te plait »

Non, pas tout à fait ! C'est le printemps, et avec les activités annuelles attachées à cette saison, il est utile de rappeler quelques règles de bon voisinage (page 5).

Dans cette édition, modifiée dans sa forme, vous retrouverez l'édito du maire et les résultats des élections départementales (page 1), l'état civil, l'agenda et un communiqué de la gendarmerie (page 2), la répartition des budgets de la commune (page 3), les infos des élus (page 4), les nouvelles règles concernant l'ANC (Assainissement Non Collectif), un reportage sur le voyage au Canada (page 6). Les infos des associations sont en fin de bulletin et vous indiquent pourquoi il faut réserver votre 13 juin au soir ! Vous cherchez un logement, donnez suite au communiqué ci-dessous.

Evènement scolaire important pour une petite commune rurale, ils étaient très heureux de partir, seuls des parents ont fait couler une larme (discrètement, la honte !).



Bonne lecture, Daniel PATU.

AVIS DE LOCATIONS COMMUNALES

La Commune dispose de 4 logements mis à la location.

Au Hameau de la Route des grés, un studio de 25 m² et un F1 de 35 m².

Au Bourg, un F4 de 65 m² et un F4 de 75 m².

Toute demande doit être déposée au secrétariat de la mairie, afin d'être étudiée par les membres du CCAS.



Chères Faviéroises, Chers Faviérois,

Le 14 avril, les Élus de notre commune ont voté le budget 2015.

Il a été décidé de ne pas augmenter le taux des impôts malgré une baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement, 41 800€ soit 30% par rapport à celle versée en 2013, cette perte de recette correspond à 7,8% du montant des taxes Communales.

Dans ce contexte, des efforts d'économie tant en fonctionnement qu'en investissement sont devenus une obligation, ce qui engendra donc moins d'entretien ou moins de travaux.

Afin de compenser cette diminution de recette qui doit se prolonger, nous devons favoriser un développement économique et social modéré et structuré de notre village ou une augmentation dans les années à venir des impôts d'environ 35%.

Je déplore le manque de plus en plus flagrant d'incivilité de certains de nos concitoyens, stationnements gênants sur les trottoirs, déjections canines et le non-respect des sens de circulation.

Malgré les rappels du SIETOM, vous êtes encore nombreux à déposer vos appareils d'électroménager et vos pots de peinture, lors du ramassage des encombrants, ceux-ci ne sont pas collectés et doivent être déposés dans l'une des déchetteries du Syndicat.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Jean Claude MARTINEZ

Élections départementales
22 et 29 mars 2015

RÉSULTAT CANTON D'OZOIR LA FERRIÈRE
COMMUNE DE FAVIÈRES

1^{er} tour : Participation : 51,07%,
Votes blancs : 15 (3,93%), Votes nuls : 1 (0,26%).

Martine CLEMENT-LAUNAY/Karl BOISSEL
Front National : 127 votes (34,70%).

Anne Claire DARRE/Laurent GAUTIER
Parti socialiste : 114 votes (31,15%).

Anne Laure FONTBONNE/Jean François ONETO
Union pour un Mouvement Populaire :
94 votes (25,60%).

Solange ARNAUD/Patrick DAHAN
Front de gauche : 20 votes (5,46%).

Emmanuelle BORRAS/Pascal ROBERT
Debout la France : 11 votes (3,01%).

2^{ème} tour : Participation : 49,47%,
Votes blancs : 27 (7,30%), Votes nuls : 9 (2,43%).

U.M.P. : 209 votes (62,57%)
F.N. : 125 votes (37,43%)

RÉSULTAT DU CANTON :
U.M.P. : 11 678 votes 69,28%
F.N. : 5 178 votes 30,72%



REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
à l'imprimerie AZAPRIM - 77600 BUSSY SAINT MARTIN pour l'impression - 01 60 07 57 75
à LaureBé pour la réalisation - 06 18 73 12 09.
Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu
Dépôt Légal mai 2015 - Tirage : 500 exemplaires.



ÉTAT CIVIL 2015



Naissances

Camille PETIT ROUSSEAU, née le 6 février

Lucas DELECOUR, né le 4 avril.



Décès

Mme MALLET veuve ROMAN Marie-Thérèse,
décédée le 11 janvier.

COMMUNIQUÉ



Nous vous informons d'une recrudescence des vols à la roulotte et des pots catalytiques des véhicules, dans les communes avoisinantes.

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans vos véhicules, et prévenir la gendarmerie de Tournan-en-Brie en cas de véhicule suspect ou de rodeur(s).

ARBRE À LETTRES

Prochaine Parution :
octobre 2015 et fin janvier 2016

Les associations souhaitant faire paraître un article doivent le faire savoir, et fournir les fichiers selon les modalités précisées dans le courrier reçu par leur président.

Par courriel, textes au format « word » et photos et logos séparés du texte en format « jpg ».

Daniel PATU

AGENDA

- En vert les manifestations organisées par Favières-en-Brie.
- En rose les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

♦ samedi 13 juin ♦

Musique en Feux à Favières
à partir de 18h sur le terrain communal
Organisé par le Comité des Fêtes

♦ dimanche 21 juin ♦

11h30 Inauguration du Nouvel Abri Bus

♦ samedi 10 octobre ♦

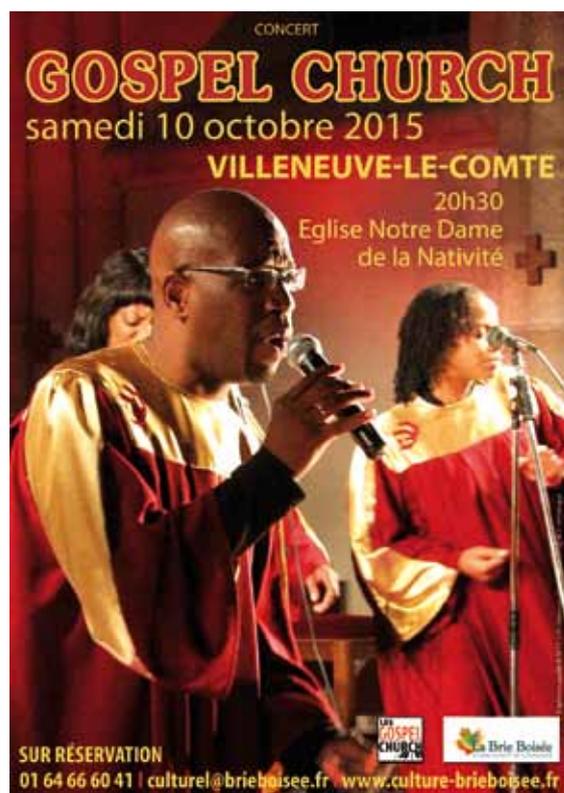
Gospel Church
20h30 Eglise de Villeneuve le Comte

01 64 66 60 41 | culture@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr

♦ en octobre ♦

Retransmission des matchs de
la Coupe du Monde de Rugby

- Dates et lieux communiqués ultérieurement -



Aucune modification dans
la page « infos pratiques »
de l'édition de janvier 2014

Vous pouvez retrouver cette page
sur le site www.favieres.fr ou demander **une**
copie papier à la mairie.



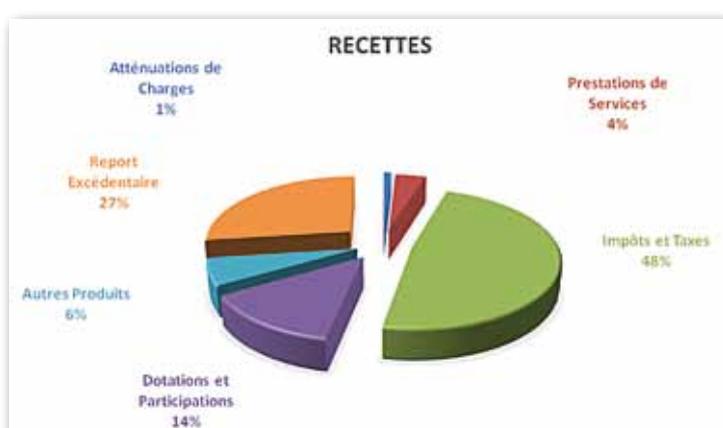
Le BUDGET PRIMITIF 2015 de la Commune a été adopté par 14 voix pour et 1 abstention lors du Conseil Municipal du 14 Avril 2015. Le Budget Général de la Commune se ventile en Budget de Fonctionnement pour 1 184 959,11 € et en Budget d'Investissement pour 1 312 954,35 €.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

DÉPENSES	
Charges à caractère général	266 450,00 €
Charges de personnels et frais assimilés	303 300,00 €
Autres charges de gestion courante	193 000,00 €
Charges financières et dépenses courantes	60 920,00 €
Virement sur investissement	361 289,11 €
TOTAL DÉPENSES	1 184 959,11 €

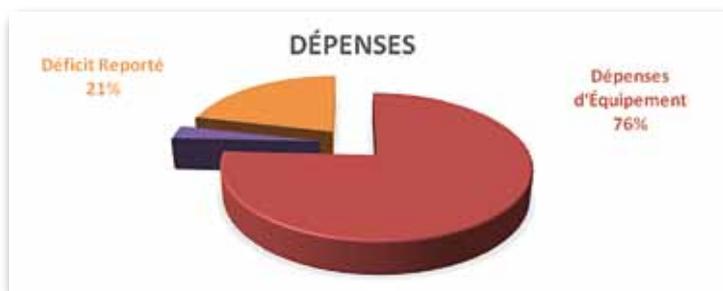


RECETTES	
Atténuations de Charges	11 000 €
Prestations de Services	46 800 €
Impôts et Taxes	571 587 €
Dotations et Participations	159 640 €
Autres Produits	75 000 €
Report Excédentaire	320 932,11 €
TOTAL RECETTES	1 184 959,11 €

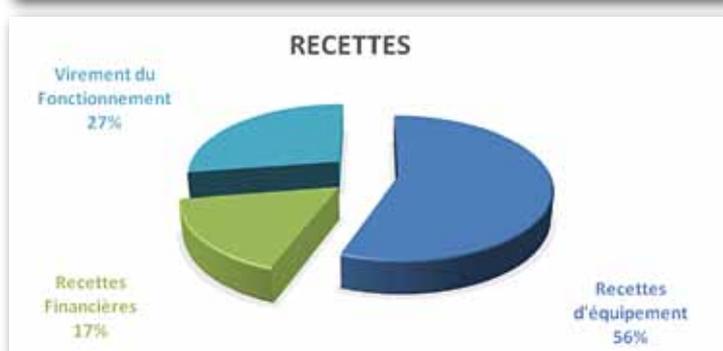


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

DÉPENSES	
Dépenses d'Équipement	994 949,75 €
Dépenses Financières	39 100,00 €
Déficit Reporté	278 904,78 €
TOTAL DEPENSES	1 312 954,35 €



RECETTES	
Recettes d'Équipement	729 692,50 €
Recettes Financières	221 972,74 €
Virement du Fonctionnement	361 289,11 €
TOTAL DEPENSES	1 312 954,35 €



Les trois taxes communales n'ont pas augmenté et sont identiques depuis 2013.

Les taux retenus sont :

- Taxes d'habitation16%
- Taxe foncière (bâti)..... 28,75%
- Taxe foncière (non bâti)..... 113,28%

Globalement, elles génèrent 571 000 € et couvrent 66% du budget de fonctionnement.



LES TRAVAUX

Pour améliorer le confort et diminuer l'humidité à l'intérieur de la chapelle du hameau, une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) a été posée et le chauffage a été réparé.

Afin de permettre la location des deux appartements communaux du hameau, des travaux de mise aux normes électriques ont été effectués.

A ce jour, les travaux de la nouvelle école avancent normalement malgré les événements pluvieux que nous avons subis depuis quelques mois.

Nous sommes toujours dans la perspective d'une ouverture en septembre 2015.

Jean Michel BESSOL, Adjoint en charge des travaux.



SOIRÉE DES JEUNES FAVIÉROISES ET FAVIÉROIS

Cette année encore la soirée des jeunes âgés de 11 à 15 ans de la commune, a battu son plein le samedi 7 février à la salle des fêtes sous le thème « Venez en Fluo ».

Comme tous les ans, ils ont pu inviter un ou une ami(e) hors commune pour s'amuser, se restaurer et danser ensemble. Ils ont d'ailleurs profité des pizzas de Vincent (notre pizzaiolo du jeudi soir) qui est venu nous les faire sur place avec son camion.

Jean-Luc, le DJ, était aussi présent pour animer la soirée avec un concours de corde à sauter et le fameux Limbo.

Toute l'équipe de la commission jeunesse (Christelle FOURNOT, Valérie GAUTIER, Mourad FENNAS, Josiane DETANG, Florence LAURENT, Catherine LE BARS et Krystel MARTEL) tient à saluer les jeunes d'avoir bien voulu jouer le jeu de **cette soirée sans portable**.

Merci beaucoup à vous toutes et tous, rendez-vous l'an prochain.

Christelle FOURNOT, pour la commission jeunesse.





LE SAVOIR-VIVRE ENTRE VOISINS

LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'arrêté préfectoral du 16 novembre 2000 et l'arrêté municipal du 30 octobre 2003 réglementent l'usage d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, matériel et dispositifs générateurs d'un niveau sonore élevé).

Horaires autorisés :

- les jours ouvrés de 7 H à 20 H
- les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H 30
- les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H

Pour un confort et une qualité de vie réciproquement partagés, adaptez vos activités à ces horaires et au contexte de votre voisinage.

BRÛLAGE EN EXTÉRIEUR

En conséquence de la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 (NOR : DEVR1115467C) du règlement sanitaire Départementale de Seine et Marne (art84),

Tout feu est interdit sur le territoire de la commune de FAVIERES.

Cette interdiction concerne particulièrement le brûlage de déchets végétaux (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires) et de déchets polluants (y compris les fins de chantiers de construction).

Le brûlage de ces déchets nuit à l'environnement, à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage.

La déchetterie implantée sur la commune de Gretz-Armainvilliers (ZI de GRETZ, Route de Presles) est à la disposition des habitants pour recevoir ces déchets. L'inscription se fait à l'accueil de la déchetterie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois au même nom.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

D'octobre à avril :

Lundi et mardi de 9h à 11h45
et de 14h à 18h
Vendredi et samedi de 10h à 18h
Dimanche de 9h à 13h

De mai à septembre :

Lundi et mardi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 19h
Vendredi et samedi de 10h à 19h
Dimanche de 9h à 13h

DÉJECTIONS CANINES

Chacun doit veiller à la bonne éducation de son compagnon à quatre pattes et se doit de ramasser ses déjections sur l'espace public (trottoirs, routes, ...). Les terrains de boules ne sont pas des bacs à crottes. Les espaces verts doivent restés propres afin que les enfants puissent y jouer en toute tranquillité et par respect pour les employés communaux chargés de l'entretien. Des sacs sont disponibles en mairie.

STATIONNEMENT

La plupart de nos rues sont étroites, veillez à laisser un espace suffisant pour la libre circulation des véhicules de service, de secours et les véhicules lourds (éboueurs, pompiers, ...).

Les places de stationnement manquent dans la commune. Quand c'est possible utiliser les parkings et une petite marche est bon pour la santé. En cas de stationnement sur les trottoirs, laisser un passage pour les piétons et les poussettes et veiller à ne pas masquer la visibilité indispensable aux abords des intersections. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Le stationnement de longue durée dans l'espace public des véhicules hors d'usage et qui ne circulent plus est interdit.

Les bas-côtés en herbe sont agréables, veillez à ne pas les dégrader.

Pour toute réglementation non respectée, des procès-verbaux et des poursuites pourront être engagées conformément aux textes en vigueur.



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Suite à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 votre commune a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Centre Brie Pour l'Assainissement Non Collectif.

Chaque propriétaire étant en assainissement non collectif doit se faire connaître auprès du syndicat afin de mettre à jour notre fichier et être ainsi en conformité avec la réglementation actuelle.

Les missions de l'ANC sont exercées par le SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif), seul compétent pour effectuer le contrôle réglementaire des installations.

La réglementation distingue deux types de contrôles :

Type 1 : Le contrôle des installations neuves ou à réhabiliter, qui porte sur la vérification de conformité du projet d'installation.

Type 2 : Le contrôle des installations existantes, qui comprend la vérification d'absence de danger pour la santé des personnes et de risque avéré de pollution de l'environnement.

Par ailleurs, il est à noter que deux obligations incombent aux propriétaires et rendent essentielle l'intervention du SPANC :

- En cas de vente, le propriétaire-vendeur doit fournir le dernier rapport de visite du SPANC, dans lequel seront notifiés les travaux à effectuer par l'acheteur.
- En cas de permis de construire le propriétaire doit joindre à son dossier l'attestation de conformité du projet d'ANC, que seul le SPANC peut délivrer.

Vous pouvez joindre le syndicat à l'adresse suivante :

SMCBANC - Mairie de FAVIERES

5, rue de La Brie 77220 FAVIERES

ou par mail : sicbanc@free.fr

Jean Claude MARTINEZ, Président du SMCBANC.

Voyage au Canada !



1



12



11



2

Cette année scolaire 2015 se termine avec un projet pédagogique extraordinaire :

« Une aventure hors du commun au Canada pendant 11 jours pour les élèves de CM1 et CM2 »

Après avoir quitté les parents à l'aéroport Charles de Gaulles (1), nous voici après quelques 8 heures de vol à l'aéroport Trudeau de Montréal sur le sol Canadien (2). Ce séjour est l'occasion de vivre en collectivité autour d'un projet exceptionnel. Les enfants ont pu ainsi visiter le Biodôme (3,5) le jardin Botanique avec ses paysages magnifiques (4) et l'insectarium exposant des insectes impressionnants.

Le projet pédagogique s'est préparé toute l'année avec une correspondance avec l'école Saint Joseph de Montréal. Nous avons partagé un repas et une après-midi récréative, riche en émotions et en relations humaines (6). La journée s'est terminée avec la visite du Vieux port et du Vieux Montréal (7).

Une autre activité typiquement Québécoise que les enfants ont pu réaliser, est la visite de la cabane à sucre. Ils ont goûté au repas local arrosé de sirop d'érable, dansé sur des musiques traditionnelles et même goûté à la tire sur neige (sucette de sirop d'érable coulé sur la neige) (8,9). Une visite de la capitale Québec s'imposait pendant ce voyage (10), avec ses remparts, son château, son histoire et bien sûr l'activité favorite des enfants : le Magasinage. Les enfants ont découvert le Québec sauvage avec ses forêts, ses lacs et surtout l'incontournable BURGER KING. Nous voulons remercier tous ceux qui directement et indirectement ont participé à la réalisation de cette fabuleuse aventure.

Jean LARRIBAU, Directeur



10



3



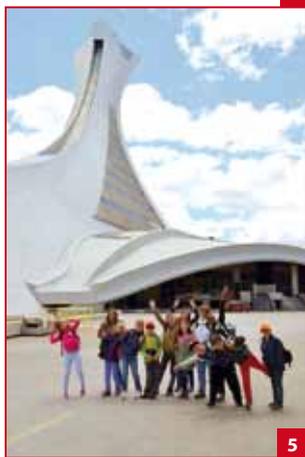
9



4



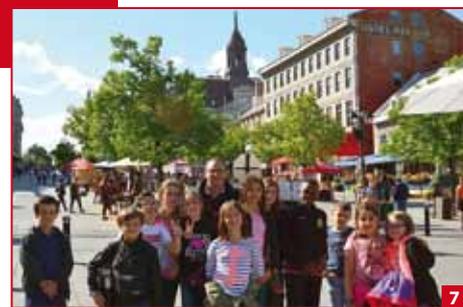
8



5



6



7



COMITÉ DES FÊTES (C2F)

Pour commencer, un petit retour sur le loto du 21 mars qui s'est bien passé. Une bonne participation et d'heureux gagnants. D'autres lotos seront organisés et il est utile de rappeler que celui du 18 octobre 2014 avait permis de reverser une partie des gains (760€) à la caisse des écoles.

Feux de la Saint-Jean, feux d'artifice et fête de la musique seront regroupés sur le terrain communal du Bourg. Le programme figure en partie sur l'affiche de cette manifestation. Début des concerts à 18 h, avec un orchestre à cordes de l'école de Gretz suivi d'une chanteuse Faviéroise. Après le repas, des groupes de rock et de gospel assureront l'animation jusqu'au feu de la Saint-Jean qui sera suivi d'un feu d'artifice offert par la commune. Un lâcher de lanternes lumineuses volantes précèdera le concert du groupe « EBENE & THE SOUL ROCKERS ».

Et le repas ? Sanglier à la broche, frites, saucisses et autres seront accompagnés de vins, de sodas et d'eau. Bien d'autres choses à venir découvrir et déguster le :

Samedi 13 juin à 18h sur le terrain communal du Bourg de FAVIERES.

Vous pouvez nous suivre sur notre site internet : www.cdf-favieres.fr

Ou sur facebook : www.facebook.com/cdffavieres

Franck GAUTIER, Président du Comité des Fêtes.



PROJET « ART'RELOOK »

Par Imagin'Art avec les jeunes Faviéroises et Faviérois de 14 à 18 ans



L'Atelier Itinérant en sculpture, modelage & Art créatif pour enfants, ados et adultes
06 10 01 61 78
www.my-microsite.com/imagin-art

Imagin'Art est une association Faviéroise qui a pour but de donner des cours de sculpture mais aussi d'organiser des manifestations et événements artistiques. Et aujourd'hui, elle accompagne les jeunes du village sur le projet « Art'Relook ».

Qu'est ce que le projet « Art'Relook » ?

Chaque jour vous fréquentez, jeunes et moins jeunes, l'Abris-bus en béton massif du bourg (place Besoul) qui n'est et c'est le moins qu'on puisse dire, pas vraiment accueillant !

J'ai donc fait appel aux jeunes du village pour nous aider à embellir ce lieu. Une dizaine d'entre eux ont répondu à l'appel et s'investissent. Lors de diverses réunions, ensemble, nous avons réalisé les croquis et choisi les teintes.

Les prochains rendez-vous seront pour, nettoyer l'abris-bus puis, un graffeur viendra courant le mois de juin leur apprendre à utiliser la bombe de peinture afin d'apporter de la couleur.

Afin d'apprécier le travail fourni par nos adolescents, je vous invite d'ores et déjà à l'inauguration du nouvel abri-bus le **dimanche 21 juin 2015 à 11H30.**

Valérie Gautier, animatrice d'Imagin'Art.